

Séance ordinaire
Tenue le 5 février 2024
à 19 h 30 à l'édifice municipal

Sont PRÉSENTS à cette séance :

Monsieur le Maire	Hervé Simard
Mesdames les conseillères	Caroline Chayer
	Janic Gagnon
Messieurs les conseillers	Samuel Choquette
	Grégoire Girard
	Jean Simard
	Claude Paquet

Est également présente :

Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1 Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2 Adoption des procès-verbaux**
- 2.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024
- 3 Lecture et adoption des comptes du mois**
- 3.1** Adoption de la liste des dépenses du 1er janvier 2024 au 31 janvier 2024 au montant de 181 092.58 \$
- 4 Lecture de la correspondance**
- 4.1** Demande de soutien financier de la Fondation de la réussite du Fjord
- 4.2** Demande d'intervention du gouvernement dans le dossier du blocus forestier au km 59 du chemin Domtar
- 4.3** Demande de soutien financier de la Fondation DI-TSA
- 4.4** Remerciement de la maison des familles
- 4.5** Demande d'appui à la Semaine de la persévérance scolaire
- 4.6** Invitation au cocktail dinatoire du club Kiwanis
- 5 Administration**
- 5.1** Approbation des dossiers à envoyer en ventes pour taxes
- 6 Travaux publics**
- 6.1** Appui à l'association des résidents du km 97 pour leur demande d'aide financière dans le Fonds «Mise en valeur du territoire» de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour des travaux d'amélioration du chemin du Bras débarrassé et ancien chemin Saint-Urbain
- 6.2** Demande d'aide financière au Fonds «Mise en valeur des terres publiques intermunicipales» pour les chemins Digue Nord, Digue Sud et Rivière-Pierre
- 6.3** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour la création d'un Fonds de roulement à même les surplus non affectés
- 6.4** Autorisation d'une dépense pour l'achat de harnais de sécurité pour le déneigement de la toiture
- 6.5** Autorisation d'une dépense pour l'achat d'une visseuse à percussion
- 7 Hygiène du milieu**
- 7.1** Aucun
- 8 Urbanisme**
- 8.1** Aucun
- 9 Sécurité publique**
- 9.1** Signature de l'entente dans le cadre du projet d'atténuation des risques d'incendie de forêt
- 9.2** Approbation du rapport annuel d'activité en sécurité incendie 2023
- 9.3** Dépôt d'une demande d'aide financière dans le projet de génératrice de la MRC du Fjord
- 10 Loisirs culture et vie communautaire**
- 10.1** Autorisation d'une dépense pour l'installation de toilettes sèches sur les sites de patinoires
- 10.2** Demande de location de salle à titre gratuit pour un cours de sécurité dans le maniement d'armes à feu, qui se tiendra le 28 avril 2024
- 10.3** Demande d'aide financière dans le Fonds PSPS pour le symposium des sculpteurs 2024
- 10.4** Demande d'aide financière au Fonds PSPS pour la mobilisation 2024
- 10.5** Autorisation d'une dépense de 125\$ pour une publicité commune dans le journal le Trait-D'union pour la semaine de relâche 2024
- 11 Rapport des comités et informations**
- 11.1** Aucun
- 12 Affaires diverses**
- 12.1** Demande d'aide financière dans le cadre du programme «Changez Rechargez» d'Aviva en partenariat avec Jour de la Terre Canada, pour l'ajout d'une borne de recharge au site de la halte routière de Boilleau.
- 12.2** Demande de suivi au sujet du déboisement le long du chemin du camp d'accueil pour le passage de la ligne électrique
- 12.3** Demande de suivi au sujet du projet d'électrification du Lac- Edgar
- 13 Période de questions**
- 14 Levée de l'assemblée**

	1	Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour	
		Résolution # 20-02-2024	
20-02-2024		Ouverture de la séance à:	19:30
		Il est proposé par	Claude Paquet
		Appuyé par	Samuel Choquette
		Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté	
	2	Adoption des procès-verbaux	
	2.1	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024	
		Résolution #21-02-2024	
		Le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024 a été transmis aux membres du conseil qui en ont fait la lecture avant la séance.	
21-02-2024		Il est proposé par	Janic Gagnon
		Appuyé par	Jean Simard
		Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil	
		Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 soit accepté tel que présenté.	
	3	Lecture et adoption des comptes du mois	
	3.1	Adoption de la liste des dépenses du 1er janvier 2024 au 31 janvier 2024 au montant de 181 092.58 \$	
		Résolution #22-02-2024	
		Considérant que conformément aux dispositions du Code municipal, le directeur général, dresse chaque mois un rapport des factures préalablement autorisées (déjà payées) ainsi qu'un journal des factures à payer en spécifiant les	
		Considérant que, conformément aux articles 176.5 et 961.1 du Code municipal, le rapport détaillé est déposé à cette séance du Conseil;	
22-02-2024		Il est proposé par	Grégoire Girard
		Appuyé par	Samuel Choquette
		Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil	
		Que le Conseil municipal de Ferland-et-Boilleau accepte le rapport des dépenses, dont une copie est en annexe de ce procès-verbal pour la période du 1er au 31 janvier 2024	
		Pour un montant total de 181 092.58 \$	
	4	Lecture de la correspondance	
	4.1	Demande de soutien financier de la Fondation de la réussite du Fjord	
		Résolution # 23-02-2024	
		Considérant que la fondation de la réussite du Fjord a pour but de favoriser la réussite des élèves du territoire du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay;	
		Considérant que les besoins en alimentation sont de plus en plus grands pour nos élèves qui arrivent à l'école le ventre vide ou sans nourriture dans la boîte à lunch.	
		Considérant que les fonds amassés seront dédiés à l'achat local d'aliment frais et variés pour la préparation de bon repas pour les élèves de l'école pilote de la municipalité de Saint-David-de-Falardeau;	
		Considérant que la première activité de financement est un cocktail dinatoire qui se tiendra à l'hôtel le Montagnais, le 29 février 2024;	
23-02-2024		Pour ces motifs,	
		Il est proposé par	Jean Simard
		Appuyé par	Grégoire Girard
		Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.	
		D'accepter l'invitation de la fondation de la réussite du Fjord;	
		De procéder à l'achat d'un billet au coût de 150\$ et de le remettre à monsieur le maire qui représentera la municipalité à cet événement.	
	4.2	Demande d'intervention du gouvernement dans le dossier du blocus forestier au km 59 du chemin Domtar	
		Résolution # 24-02-2024	
		Considérant que pendant plusieurs mois un blocus forestier a été tenu par des individus au kilomètre 59 du chemin Domtar au nord du Lac-Saint-Jean;	
		Considérant que des blocus forestiers ont également été mis en place aux kilomètres 8 et 11 du chemin Caribou dans le secteur de Dolbeau-Mistassini et au kilomètre 3 du chemin R0206 à Girardville;	
		Considérant que d'autres régions forestières ont vu des blocus forestiers être mis en place sur leur territoire au cours de la dernière année;	
		Considérant que ces blocus mettent en péril l'économie des communautés forestières en empêchant le transport de bois, causent des dommages aux infrastructures collectives et compromettent la sécurité des villégiateurs et des travailleurs forestiers en entravant la libre circulation;	
		Considérant qu' à part le gouvernement, nul ne peut fermer, bloquer ou empêcher la circulation sur un chemin situé en territoire public québécois;	
		Considérant que plusieurs mois de démarche juridique auront été nécessaires afin que l'État réussisse à faire lever certains blocus forestiers;	
24-02-2024		Pour ces motifs,	
		Il est proposé par	Claude Paquet
		Appuyé par	Jean Simard
		Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.	
		Que la municipalité de Ferland-et-Boilleau demande au Gouvernement de prendre des mesures afin d'empêcher la mise en place de blocus forestiers sur le territoire public québécois et procède rapidement au démantèlement de ceux existant sur le territoire public québécois.	

4.3 Demande de soutien financier de la Fondation DI-TSA

Résolution # 25-02-2024

Considérant que la mission de la Fondation DI TSA est de supporter l'intégration de personne présentant une déficience intellectuelle ou un trouble à spectre de l'autisme;

Considérant que le conseil municipal souhaite soutenir la reconnaissance de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, qui soulignera cette année leur 36e anniversaire, du 17 au 23 mars prochain;

Pour ces motifs,

Il est proposé par

Grégoire Girard

Appuyé par

Samuel Choquette

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

De reconnaître la semaine du 17 au 23 mars prochain comme la semaine de la déficience intellectuelle et de procéder au partage de publications sur les réseaux sociaux.

25-02-2024

4.4 Remerciement de la maison des familles

La maison des familles de La Baie et la Popote mobile de La Baie tiennent à remercier chaleureusement la municipalité de Ferland-et-Boilleau pour leur grande générosité pour leur don afin de soutenir nos actions dans le cadre de l'événement « La Veillée des Dufour ».

4.5 Demande d'appui à la Semaine de la persévérance scolaire

Résolution # 26-02-2024

Considérant que les décideurs et élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont placé, depuis 1996, la prévention de l'abandon scolaire au cœur des priorités régionales de développement puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire et, plus que jamais, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la lutte à la pauvreté et la santé publique;

Considérant que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, impacts étant par ailleurs estimés à plus de 1,9 milliard de dollars, aussi annuellement, à l'échelle du Québec;

Considérant que les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont parmi les plus persévérants au Québec et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 10,0 % de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires en 2019-2020 (12,7 % pour les garçons et 7,5 % pour les filles);

Considérant que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus.

Un décrocheur:

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;

- Vit sept ans de moins qu'un diplômé;

- A deux fois plus de risques de recourir au chômage;

- Cours 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;

- Cours 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

Considérant que les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société, sur:

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);

- Les taxes et impôts perçus en moins;

- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;

Considérant qu'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

Considérant que le travail du CRÉPAS et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser 25 millions de dollars annuellement en coûts sociaux;

Considérant que plusieurs élèves accusent un retard scolaire, notamment en raison de la pandémie de COVID-19, retard qui risque d'entraîner une augmentation du taux de décrochage scolaire à un moment où notre tissu social et notre économie sont fragilisés;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, depuis la petite enfance jusqu'à l'obtention, par le jeune, d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

Considérant que le CRÉPAS organise, du 12 au 16 février 2024, de concert avec le Réseau québécois pour la réussite éducative, la 17e édition des Journées de la persévérance scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean (les JPS sont nées il y a 20 ans au Québec, en Montérégie!) sous le thème « Pour leur futur, persévérer se conjugue toujours au présent. » et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire;

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ponctué de centaines d'activités dans les différentes communautés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour ces motifs,

Il est proposé par

Janic Gagnon

Appuyé par

Caroline Chayer

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

De déclarer les 12, 13, 14, 15 et 16 février 2024 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité de Ferland-et-Boilleau ;

D'appuyer le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage, dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires, afin de faire du Saguenay-Lac-Saint-Jean une région qui valorise l'éducation comme véritable levier de développement de ses communautés;

26-02-2024

D'encourager et de générer des gestes d'encouragement, de reconnaissance et de valorisation des jeunes de manière à leur insuffler un sentiment de fierté au regard de leurs réalisations et à contribuer à les motiver, à leur donner un élan pour terminer leur parcours scolaire;

De faire parvenir copie de cette résolution au CRÉPAS, à l'attention de madame Anne-Lise Minier, coordonnatrice des communications et responsable des JPS pour la région du SLSJ, soit PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE à crepas@cegepjonquiere.ca ou par la POSTE à l'adresse suivante:

4.6 Invitation au cocktail dinatoire du club Kiwanis

Résolution # 27-02-2024

Considérant que le club Kiwanis de La Baie tiendra son cocktail-bénéfice annuel le 4 avril 2024 sous la présidence d'honneur de madame Catherine Laberge, Directrice de développement de marché chez DESJARDINS Caisse de la Baie - Bas-Saguenay;

Considérant l'invitation reçue par la municipalité;

Considérant que le conseil municipal reçoit de nombreuses invitations et ne peut donner suite à la totalité de celles-ci;

27-02-2024

Pour ces motifs,

Il est proposé par

Jean Simard

Appuyé par

Caroline Chayer

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

De décliner l'invitation à l'activité cocktail-bénéfice du club Kiwanis.

5 Administration

5.1 Approbation des dossiers à envoyer en ventes pour taxes

Résolution #28-02-2024

Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 1022 du Code municipal du Québec (*L.R.Q. chapitre c-27-1*), le greffier-trésorier est tenu de présenter au Conseil, la liste des arriérés de taxes;

28-02-2024

Pour ces motifs

Il est proposé par

Claude Paquet

Appuyé par

Grégoire Girard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

Que la liste des immeubles suivants soit expédiée à la MRC du Fjord-du-Saguenay pour faire vendre les immeubles dont les taxes n'ont pas été payées à la Municipalité de Ferland-et-Boilleau;

Matricule	Adresse de propriété	Exercices	Taxes dues	Plus frais
8027-68-4166	1258 Route 381	2022-2023-2024	7 184.87 \$	100.00 \$
8141-22-6850	212 chemin des Riverains	2022-2023-2024	1 883.99 \$	100.00 \$
8742-43-1173	Chemin du Lac-des-cedres	2022-2023-2024	3 486.52 \$	100.00 \$

Que le Conseil fixe à 100\$ les frais exigés pour chaque compte transmis à la MRC pour vente pour défaut de paiement de taxes;

Qu'en cas de retrait d'un immeuble de la procédure de vente, les frais et honoraires facturés à la Municipalité seront facturés au propriétaire de l'immeuble;

Et que madame Nancy Girard, CPA auditrice, directrice générale et greffière-trésorière, soit désignée par le Conseil municipal pour assister à la vente des immeubles lors de la vente pour non-paiement des taxes, le 13 juin 2024, à 10 h, au centre récréatif de St-Honoré, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Ferland-et-Boilleau.

6 Travaux publics

6.1 Appui à l'association des résidents du km 97 pour leur demande d'aide financière dans le Fonds « Mise en valeur du territoire » de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour des travaux d'amélioration du chemin du Bras débarrassé et ancien chemin Saint-Urbain

Résolution # 29-02-2024

Considérant que l'association des résidents du km 97 désire améliorer l'état des chemins menant à la villégiature dans le but d'en faciliter l'accès;

Considérant que le chemin du Bras-Débarrassé et l'ancien chemin Saint-Urbain ont besoin de rechargement granulaire ;

Considérant l'appel de projets lancé par la MRC du Fjord relative au Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire qui permet aux organismes de demander une aide financière de 35 000 \$ pour améliorer les chemins multi-usages;

29-02-2024

Pour ces motifs

Il est proposé par

Grégoire Girard

Appuyé par

Caroline Chayer

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

D'appuyer l'association des résidents du km 97 pour leur demande d'aide financière dans le Fonds « Mise en valeur du territoire » de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

- 6.2 **Demande d'aide financière au Fonds «Mise en valeur des terres publiques intermunicipales» pour les chemins Digue Nord, Digue Sud et Rivière-Pierre**
Résolution # 30-02-2024
Considérant que la Municipalité de Ferland-et-Boilleau désire améliorer l'état des chemins situés sur le territoire public intramunicipal dans le but de maintenir l'accès aux villégiateurs;
Considérant que certains chemins du secteur autour du Lac Ha! Ha! ont besoin de réfection afin de maintenir l'accessibilité du secteur aux citoyens;
Considérant que le coût du projet est estimé à 28 000 \$;
Considérant l'appel de projets lancé par la MRC du Fjord relative au Fonds de mise en valeur des terres publiques intramunicipales ;
Pour ces motifs
Il est proposé par Claude Paquet
Appuyé par Janic Gagnon
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.
De déposer une demande d'aide financière à la MRC du Fjord-du-Saguenay, à même le Fonds de mise en valeur des terres publiques intramunicipales, au montant de 25 000\$;
D'autoriser madame Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents relatifs à cette demande d'aide financière.
- 30-02-2024
- 6.3 **Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour la création d'un Fonds de roulement à même les surplus non affectés**
Est donné par Janic Gagnon
Que le règlement concernant la création d'un Fonds de roulement à même les surplus non affectés sera adopté lors d'une séance et que le projet de règlement est déposé séance tenante.
- 6.4 **Autorisation d'une dépense pour l'achat de harnais de sécurité pour le déneigement de la toiture**
Résolution # 31-02-2024
Considérant que la municipalité se préoccupe de la santé et sécurité de ses employés;
Considérant l'importance pour la santé et la sécurité des employés d'avoir à leur disposition des équipements de sécurité selon les conditions des travaux exécutés;
Considérant les soumissions obtenues des entreprises, BMR St-Honoré. Canac, TENAQUIP et ULINE ;
Pour ces motifs
Il est proposé par Jean Simard
Appuyé par Claude Paquet
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.
D'autoriser une dépense au montant de 312.86 \$ incluant les taxes applicables, pour l'achat de deux harnais de sécurité .
- 31-02-2024
- 6.5 **Autorisation d'une dépense pour l'achat d'une visseuse à percussion**
Résolution # 32-02-2024
Considérant que la visseuse à percussion de la municipalité est devenue inutilisable;
Considérant que les outils doivent être en bon état de fonctionnement et en quantité suffisante;
Considérant les soumissions obtenues des entreprises, Amazon, Canadian tire et distributions Cuisi-Lam inc. ;
Pour ces motifs
Il est proposé par Jean Simard
Appuyé par Janic Gagnon
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.
D'autoriser une dépense au montant de 238 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'une visseuse à percussion.
- 32-02-2024
- 7 **Hygiène du milieu**
7.1 **Aucun**
- 8 **Urbanisme**
8.1 **Aucun**
- 9 **Sécurité publique**
9.1 **Signature de l'entente dans le cadre du projet d'atténuation des risques d'incendie de forêt**
Remis à une séance ultérieure
- 9.2 **Approbation du rapport annuel d'activité en sécurité incendie 2023**
Résolution # 33-02-2024
Dépôt du rapport annuel pour le ministère de la Sécurité publique (MSP) en lien avec le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque incendie pour l'année 2023
Considérant qu'en vertu de la Loi sur la sécurité incendie (LSI), article 35, nous devons dresser le rapport annuel de la réalisation du plan de mise en œuvre pour l'année 2023, et le transmettre à la MRC
Pour ces motifs,
Il est proposé par Claude Paquet
Appuyé par Grégoire Girard
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.
D'accepter le rapport annuel pour le ministère de la Sécurité publique (MSP) en lien avec le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque incendie tel que soumis;
De transmettre une copie de cette résolution en plus des rapports à Mme Monique Marier à la M.R.C. du Fjord-du-
- 33-02-2024

9.3 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le projet de génératrice de la MRC du Fjord

Résolution # 34-02-2024

Considérant que le règlement #23-473 adopté par la MRC du fjord prévoit une aide financière de 90 000 \$, pour chacune des municipalités, pour l'installation d'une génératrice, visant à permettre la poursuite des opérations en cas d'interruption du service d'électricité.

Considérant que des travaux sont en cours à l'édifice municipal et que l'acquisition et l'installation d'une génératrice font partie de ces travaux;

Pour ces motifs,

34-02-2024

Il est proposé par

Claude Paquet

Appuyé par

Caroline Chayer

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

De présenter une demande d'aide financière à la MRC du Fjord-du-Saguenay, dans le cadre du programme génératrice;

D'autoriser madame Nancy Girard à signer les documents requis au nom de la municipalité

10 Loisirs culture et vie communautaire

10.1 Autorisation d'une dépense pour l'installation de toilettes sèches sur les sites de patinoires

Résolution # 35-02-2024

Considérant qu'aucune installation sanitaire n'est disponible pour les personnes qui fréquentent la patinoire de Boilleau depuis la fermeture du dépanneur;

Considérant que la patinoire est utilisée très fréquemment;

Pour ces motifs,

35-02-2024

Il est proposé par

Caroline Chayer

Appuyé par

Janic Gagnon

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

D'autoriser la dépense pour la location d'un cabinet mobile pour le reste de la saison 2024

10.2 Demande de location de salle à titre gratuit pour un cours de sécurité dans le maniement d'armes à feu, qui se tiendra le 28 avril 2024

Résolution # 36-02-2024

Considérant la demande de location à titre gratuit de la salle pour un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu qui a été faite à la municipalité;

Considérant qu'il s'agit d'une activité privée, à but lucratif;

Pour ces motifs,

36-02-2024

Il est proposé par

Grégoire Girard

Appuyé par

Samuel Choquette

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

De refuser la demande pour des raisons d'équité envers les autres promoteurs d'activité privés.

10.3 Demande d'aide financière dans le Fonds PSPS pour le symposium des sculpteurs 2024

Résolution # 37-02-2024

Demande d'aide financière à la MRC à même le PSPS pour l'activité «Symposium de sculpture sur bois 2024 ».

Considérant qu'année après année, on constate une excellente participation à ces activités;

Considérant que la Municipalité de Ferland-et-Boilleau désire stimuler la participation des familles et susciter l'intérêt des touristes en poursuivant avec le volet international ;

Considérant que la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) permet aux municipalités de demander une aide financière pour tenir une telle activité;

Pour ces motifs,

37-02-2024

Il est proposé par

Caroline Chayer

Appuyé par

Claude Paquet

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

De demander à la MRC du Fjord-du-Saguenay à même le PSPS, une aide financière de 8100\$ visant à couvrir 59% des frais pour l'activité « Symposium de sculpture sur bois 2024 » qui se tiendra en du 12 au 14 juillet 2024;

D'autoriser, madame Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

10.4 Demande d'aide financière au Fonds PSPS pour la mobilisation 2024

Résolution # 38-02-2024

Demande d'aide financière à la MRC à même de la politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour l'agente de développement;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ferland-et-Boilleau a engagé une agente de développement et que cette personne est notamment responsable d'organiser des activités pour la population et les projets de développement communautaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ferland-et-Boilleau est à l'écoute de la communauté et appui les projets de mobilisation, dont les objectifs, vont dans le même sens que la vision de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement du territoire permet aux municipalités de demander une aide financière pour couvrir une partie de la rémunération de l'agent de développement;

Pour ces motifs,

38-02-2024

Il est proposé par

Caroline Chayer

Appuyé par

Jean Simard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

DE DEMANDER à la MRC du Fjord-du-Saguenay à même la PPS, une aide financière de 25 000 \$ visant à couvrir une partie de la rémunération de l'agente de développement pour l'année 2024.

D'AUTORISER madame Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière, à signer les documents relatifs à cette demande d'aide financière au nom de la Municipalité de Ferland-et-Boilleau

- 10.5 Autorisation d'une dépense de 125\$ pour une publicité commune dans le journal le Trait-D'union pour la semaine de relâche 2024**
Résolution # 39-02-2024
Considérant l'offre de publicité commune avec les autres municipalités du Bas-Saguenay dans le journal le Trait d'union pour les activités de la semaine de relâche;
Considérant que les activités de la semaine de relâche s'adressent principalement à la population locale et que la publicité dans notre journal local et sur nos réseaux sociaux suffira à les rejoindre;
- Pour ces motifs,**
Il est proposé par Janic Gagnon
Appuyé par Grégoire Girard
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.
De décliner l'offre de publicité dans le Trait-d'Union .
- 39-02-2024**
- 11 Rapport des comités et informations**
11.1 Aucun
12 Affaires diverses
- 12.1 Demande d'aide financière dans le cadre du programme «Changez Rechargez» d'Aviva en partenariat avec Jour de la Terre Canada, pour l'ajout d'une borne de recharge au site de la halte routière de Boilleau.**
Résolution # 40-02-2024
Considérant l'offre de financement du programme «Changez, rechargez» visant à mettre en place des infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les communautés mal desservies du Canada;
- Pour ces motifs,**
Il est proposé par Janic Gagnon
Appuyé par Caroline Chayer
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.
De déposer une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme pour l'ajout d'une borne de recharge à la Halte routière de Boilleau
- 40-02-2024**
- 12.2 Demande de suivi au sujet du déboisement le long du chemin du camp d'accueil pour le passage de la ligne électrique**
- Un conseiller demande un suivi au sujet des travaux de déboisement ayant eu lieu le long du chemin du camp d'accueil, en TPI, en vue de l'installation d'une ligne électrique. À la suite de ces travaux , des branches sont demeurées sur place et un enjeu de sécurité est survenu en raison de la profondeur du ravin en bordure de route. Monsieur le Maire est en recherche d'information sur ces travaux.
- 12.3 Demande de suivi au sujet du projet d'électrification du Lac- Edgar**
- Un conseiller demande un suivi au sujet de l'avancement du projet d'électrification du Lac-Edgar. Le citoyen initiateur du dossier a été informé de l'accord de la municipalité et des conditions rattachées à cet accord et nous sommes en attente d'un tracé définitif et des coûts associés au projet.
- 13 Période de questions**
- 14 Levée de l'assemblée**
Comme tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,
20:20
- 41-02-2024**
Il est proposé par Jean Simard
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.
Que la séance soit levée

Hervé Simard, Maire

Nancy Girard, greffière-trésorière et directrice générale